



MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

SOINS DE RÉÉDUCATION

Santé publique

Définition : Effectue sur prescription médicale des actes réalisés de façon manuelle ou instrumentale, notamment à des fins de rééducation, qui ont pour but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, psychiques et sociales, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer. Il intervient à tous les âges de la vie et dans les différents domaines de la santé.

AUTRES APPELLATIONS :

- Masseur rééducateur kinésithérapeute

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Accueil, examen du patient et consultation du dossier médical
- Réalisation de bilans kinésithérapiques
- Conception d'une stratégie d'intervention en kinésithérapie
- Mise en œuvre de la prise en charge kinésithérapique
- Conception et conduite d'une démarche de conseil, d'éducation et de prévention

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES :

Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, étudiants, stagiaires, etc.)
Participation à des actions d'éducation, de prévention, de dépistage, de formation et d'encadrement
Participation à des projets de santé publique
Participation à des travaux de recherche
Gestion administrative et logistique

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Développement d'une formation continue annuelle obligatoire
- Evolution des sciences et des techniques liées à la kinésithérapie
- Développement des démarches qualité et de sécurité sanitaire
- Développement de l'utilisation des outils informatiques
- Développement des réseaux de soins
- Réalisation d'études et de travaux de recherche
- Evolution des professions paramédicales dans le cadre des transferts d'activités et de compétences

CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours externe sur titre
Titre permettant l'exercice de la profession en Polynésie française

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Travail en équipe
Déplacements éventuels au domicile de patients (enfants, personnes âgées ou handicapées)
Disponibilité et possibilités de gardes et astreintes
Possibilité de travail dans l'eau
Respect de la déontologie et de l'éthique du masseur-kinésithérapeute

COMPÉTENCES

Savoir-Faire

Savoirs

🔍 ACCUEIL, EXAMEN DU PATIENT ET CONSULTATION DU DOSSIER MÉDICAL

- Conduire un entretien avec un patient et/ou sa famille
- Clarifier la demande et les besoins du patient
- Analyser un dossier et une prescription médicale
- Analyser les demandes, les attentes du patient et les données médicales
- Etablir une relation de confiance avec le patient et/ou sa famille
- Travailler en équipe ou en réseau

- Techniques d'entretien, d'écoute et d'observation
- Principes de la relation d'aide et d'accompagnement de la personne
- Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Éthique et déontologie des masseurs-kinésithérapeutes
- Travail en équipe



Savoir-Faire

Savoirs

RÉALISATION DE BILANS KINÉSITHÉRAPIQUES

- Evaluer le handicap, le traumatisme et les potentiels fonctionnels du patient
 - Réaliser des bilans articulaires, musculaires, sensitifs, cutanés, morphostatiques, fonctionnels et circulatoires
 - Définir les objectifs du programme de rééducation
 - Elaborer le diagnostic kinésithérapique
 - Expliquer au patient les bénéfices du programme
 - Rédiger des bilans de rééducation et des fiches de suivi et les transmettre au médecin prescripteur
- Techniques rédactionnelles et écrits professionnels
 - Outils de traçabilité

CONCEPTION D'UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION EN KINÉSITHÉRAPIE

- Elaborer une stratégie d'intervention en respectant les droits des patients
 - Déterminer les conditions nécessaires au déroulement de l'intervention et les moyens à mettre en œuvre
 - Evaluer le niveau de compréhension et d'adhésion par le patient
 - Identifier les critères de progression à atteindre
 - Adapter la stratégie de rééducation
 - Evaluer avec le patient et/ou son entourage les résultats
- Techniques d'évaluation
 - Droit des patients

MISE EN ŒUVRE DE LA PRISE EN CHARGE KINÉSITHÉRAPIQUE

- Mettre en œuvre des techniques kinésithérapiques dans différents domaines (traumatologie, neurologie, gériatrie, rhumatologie, respiration, pédiatrie, cardiologie, sports, soins palliatifs, réanimation, médecine générale, etc.)
 - Repérer les risques intéressant le patient ou le professionnel
 - Adapter les pratiques kinésithérapiques à l'évolution de la situation clinique
 - Assurer la traçabilité des soins dans le respect de la déontologie et de la réglementation
 - Suppléer la rééducation avec un appareillage ortho-prothétique
 - Définir et proposer des soins complémentaires si nécessaire
- Kinésithérapie
 - Connaissances médicales générales et scientifiques relatives au domaine d'activité
 - Psychosociologie du handicap

CONCEPTION ET CONDUITE D'UNE DÉMARCHÉ DE CONSEIL, D'ÉDUCATION ET DE PRÉVENTION

- Identifier les besoins et les demandes des personnes en lien avec les problèmes de kinésithérapie et de santé publique
 - Repérer et analyser les situations susceptibles d'entraîner des dysfonctions et des déficiences
 - Conduire une démarche de conseil, d'éducation et de prévention
 - Accompagner le suivi et le devenir du patient (matériels, assistance à personne, etc.)
 - Contribuer à rendre le patient responsable de sa santé
 - Obtenir l'adhésion et la participation de la famille
 - Orienter le patient vers d'autres professionnels si nécessaire (santé, social, etc.)
- Techniques de communication et d'animation
 - Notions de pédagogie
 - Réseaux professionnels

